

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 27 mai 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/05/27-2/07

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel
Rapporteur : BENARD Michel

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement
Rapporteur : BENARD Michel

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : BALLOT Jacques

OBJET : Cession d'un immeuble situé à Burcy, 4 place du Monument aux Morts.

Il est proposé de céder à Monsieur et Madame Florival MESSIAS un immeuble situé 4 place du Monument aux Morts à Burcy, issu du legs Pauly, pour le prix de 111 000 €.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU les avis de France Domaines n°2009-056V01947-22 du 4 mars 2009 et n° 2010-056V1767617 du 28 octobre 2010,

VU la délibération du Conseil général en date du 22 avril 2005 portant acceptation du legs PAULY,

VU la délibération du Conseil général en date du 17 décembre 2010 n°CG-2010/12/17-4/02 portant sur la gestion des legs affectés à la protection de l'enfance,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la cession par le Département à Monsieur et Madame Florival MESSIAS, pour le prix de 111 000 €, de l'immeuble bâti situé 4 place du Monument aux Morts à Burcy, cadastré section A n^{os} 109 et 110.

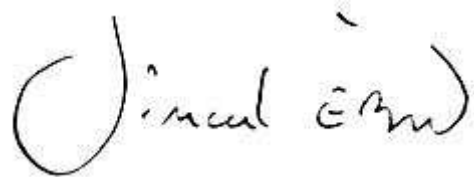
Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général, à signer au nom et pour le compte du Département l'acte de vente correspondant.

Article 3 : d'imputer la recette correspondante sur l'opération « cession d'immeubles », de l'action « services départementaux – acquisitions et cessions ».

Article 4 : d'autoriser le Président du Conseil général à réinvestir le produit de la vente s'élevant à 111 000 €, en valeurs mobilières émises par l'Etat, dont le choix s'effectuera en accord avec Monsieur le payeur départemental afin d'obtenir le meilleur rendement, compte tenu des placements autorisés par la réglementation en vigueur.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ